



Représentation permanente de la Belgique  
auprès des Nations Unies et auprès  
des institutions spécialisées à Genève

## **101<sup>ème</sup> Conseil de l'OIM du 27 au 30 novembre 2012**

### **Déclaration générale de la Belgique**

**S.E. l'Ambassadeur de Belgique, Bertrand de Crombrugghe**

**Genève, le 29 novembre 2012**

Monsieur le Président du Conseil,  
Monsieur le Directeur Général Swing,  
Madame le Directeur Général adjoint Thompson,  
Chers collègues et amis,

Permettez-moi, le temps de quelques minutes, de reprendre ma casquette de Chef de la Délégation belge.

Avant toutes choses, je souhaite rendre hommage à notre excellent collègue et ami Ambassadeur Christian Strohal ainsi qu'à sa collaboratrice diplomatique Eveline Jamek pour le travail remarquable accompli durant la Présidence autrichienne du bureau du Conseil de l'OIM ainsi qu'au cours des trois années qui les ont précédées.

Durant ces 4 années, Ambassadeur Strohal a, de manière intelligente et en excellente entente avec les Etats Membres et l'administration, accompagné l'adaptation de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à son environnement toujours plus complexe et plus fluide.

Je veux saluer en particulier la contribution qu'il a faite, en étroite collaboration avec Ambassadeur William Swing et Ambassadeur Laura Thompson, afin que l'OIM soit encore plus visible et mieux reconnue encore dans les fora internationaux.

Monsieur le Président,

La Belgique est reconnaissante de la confiance que le Conseil lui témoigne en me faisant membre de son Bureau au titre de rapporteur. Je me réjouis de travailler avec les autres membres du bureau, à savoir vous-même Monsieur le Président ainsi que nos collègues du Zimbabwe et de la Colombie. La Belgique est Membre fondateur de l'OIM et a toujours participé de manière particulièrement active aux travaux de l'organisation. Notre engagement n'a jamais faibli. En tant que Membre du Bureau, nous nous inscrirons dans la continuité de l'appui que mon pays a toujours tenu à apporter aux nobles objectifs de l'OIM.

Je suis également heureux de l'adhésion de deux nouveaux états : Saint Vincent et les Grenadines et du Myanmar. Qu'ils soient les bienvenus.

Monsieur le Président,

Il va de soi que la Belgique s'aligne sur la déclaration qui a été faite par le représentant de l'Union européenne, mais à titre national, je voudrais ajouter trois points:

- Premièrement, la Belgique se réjouit de l'adoption de la résolution sur la contribution de l'OIM au Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations et le Développement ainsi que de la résolution sur le cadre opérationnel de l'OIM en cas de crise migratoire. Elles réaffirment le rôle de l'organisation et mettent en valeur l'efficacité unique de ses méthodes de travail, entièrement consacrées à soulager la détresse humaine qui trop souvent accompagne les mouvements migratoires.
- Deuxièmement, non seulement la Belgique est un des trois donateurs qui soutiennent l'OIM par des contributions non affectées, mais encore, elle vient de décider de doubler sa contribution en 2012 en la portant de ~~800~~ 800.000 € à 1.600.000 €. Nous pensons que ce type de contribution constitue la meilleure des bonnes pratiques dans le chef des donateurs. Nous invitons nos partenaires à faire de même.
- Troisièmement, la Belgique souhaite exprimer sa pleine satisfaction pour le travail réalisé par le DG William Swing. Elle se réjouit de travailler avec lui pour relever les défis qui se posent à l'OIM dans les années à venir.

Je vous remercie.